



Description du poste – Préposé(e) aux loisirs IV

Synopsis et objectif du poste

Le Préposé(e) en loisirs IV est un poste syndiqué permanent à temps plein du département de la Vie communautaire de la Ville de Shediac. Il consiste en des travaux manuels exigeants, souvent répétitifs, parfois semi-qualifiés, sous supervision avec des instructions adaptées aux tâches.

Principales responsabilités

Description – Centre multifonctionnel :

- Assister dans les tâches de conciergerie telles que le nettoyage des toilettes, le balayage, le lavage des vitres, le vidage des poubelles, le déneigement des allées et des entrées, ainsi que d'autres tâches connexes.
- Aider à l'installation et au démontage des salles (tables, chaises, scène, équipement audiovisuel, décorations) et à d'autres tâches connexes.
- Aider au nettoyage lors d'événements spéciaux, notamment en nettoyant les toilettes, les tables et en vidant les poubelles.
- Assister au service à la clientèle (accueil de clients, aider les clients aux besoins).

Description - Aménagement paysager et entretien des terrains :

- Utiliser des équipements pour aménager les terrains verts et la tonte du gazon.
- Entretien des plates-bandes et des pots de fleurs (désherbage, arrosage).
- Entretien des sentiers municipaux.

Description - Entretien des installations de loisirs et autres installations municipales:

- Effectuer des réparations de menuiserie générale et des travaux d'entretien sur les installations municipales.
- Participer à la mise en place des installations de loisirs pour des événements spéciaux
- Être présent lors des événements spéciaux pour s'assurer de leur bon déroulement.

Description – Aréna :

- Assiste à l'opération du bâtiment.
- Effectuer des tâches de conciergerie telles que nettoyer les toilettes, balayer, passer la serpillière, laver les vitres, vider les poubelles, déneiger les allées et les entrées.

Toutes sections - effectuer les autres tâches reliées à la position qui lui sont confiées.

Qualifications minimales

Formation (diplôme/certificat) : Diplôme d'études secondaires

Expérience: Au moins un (1) an d'expérience dans le domaine connexe.

Connaissances/compétences/aptitudes :

- Doit être capable de lire et d'écrire en anglais et en français;
- Doit posséder un permis de conduire valide de classe 5 de la province du Nouveau-Brunswick;
- Connaître parfaitement les règles et réglementations de sécurité applicables au lieu de travail et au fonctionnement de l'équipement;
- Être capable de comprendre, d'interpréter et d'exécuter des instructions orales et écrites avec un minimum de supervision.
- Être capable de monter sur des échelles (ne pas avoir le vertige);
- Être capable de travailler avec le public, ce qui peut inclure des rassemblements de grandes foules;
- Être capable d'effectuer des tâches de menuiserie de base telles que l'utilisation d'un ruban à mesurer, la lecture de plans, etc.;
- Être sobre, fiable, ponctuel et physiquement capable d'accomplir toutes les tâches assignées et attendues;
- Être capable et désireux d'améliorer occasionnellement ses compétences pour répondre à l'évolution des conditions et des exigences du travail.

Condition de travail

- Travail physiquement pénible et exigeant, impliquant le travail par tous les temps, qu'il s'agisse de chaleur ou de froid extrêmes.
- Soulever, tirer et manipuler des équipements et des objets lourds.
- Peut être exposé à des substances dangereuses et/ou toxiques et doit prendre les précautions nécessaires pour protéger les yeux, le nez et la peau contre les irritations et les infections.

Heure de travail : La durée normale du travail est de quarante (40) heures par semaine. La journée de travail normale est de huit heures. Cette position est un travail posté avec deux jours calendaires consécutifs de congé. Être disponible pour travailler le week-end, le soir, les jours fériés et faire des heures supplémentaires si nécessaire.

Salaire : Selon l'entente collective - 25.66\$ / heure

Type d'emploi : Temps plein et permanent

Avantages sociaux : Plan d'assurance vie, santé et dentaire, assurance invalidité, régime de pension, allocations de vacances et autres avantages. Tous ces avantages sont inclus avec ce poste.

Le poste de préposé(e) aux loisirs IV fait partie de l'entente collective CUPE Local 1773.

Conformément à notre entente collective, les candidats internes seront évalués en priorité avant les candidats externes. Les évaluations porteront sur les compétences et les habiletés liées aux exigences minimales du poste. De plus, des évaluations seront effectuées durant la période de probation afin d'assurer la maîtrise des responsabilités du poste.

Postuler pour ce poste

La Ville de Shediac est un employeur qui souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Les candidats doivent soumettre leur candidature par courriel.

La date limite pour postuler est le mardi, 7 juillet 2026 23h59 ADT.

Ville de Shediac

Marie-Josée Maillet

290, rue Main, unité 300, Shediac, NB E4P 2E3

Courriel : marie-josée.maillet@shediac.ca

La Ville de Shediac se réserve le droit de demander une vérification des antécédents criminels pour tous les nouveaux employés.

